

Utilisation du drone en milieu forestier

Les drones sont utilisés en forêt pour répondre à divers objectifs : santé des forêts, évaluation de la ressource... Mais dans quel cadre réglementaire l'utiliser ? Que faut-il comme formation pour devenir télépilote ? Et que peut-on en attendre exactement ?

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître la réglementation en vigueur et savoir se positionner dans une catégorie en fonction de sa situation
Identifier les différents usages possibles du drone en milieu forestier
Découvrir le télépilotage



Public Visé

Tout public



Pré Requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir situer l'utilisation d'un drone dans la réglementation en vigueur
Evaluer son besoin en formation pour répondre à ses propres contraintes

Méthodes pédagogiques

Exposés en salle
Mise en situation avec des mini drones (découverte)
Echanges avec des professionnels

Qualification Intervenant-e-s

Des formateurs qualifiés dans leur domaine.



Méthodes et modalités d'évaluation

Afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation, le stagiaire devra répondre à 3 courts questionnaires :
Questionnaire d'auto-évaluation des compétences avant la formation
Questionnaire de satisfaction, à compléter à la fin de la formation
Questionnaire d'auto-évaluation des compétences après la formation : à compléter à la fin de la formation

Moyens à mettre en oeuvre

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

Modalités d'Accessibilité

Si vous avez besoin d'aménagements, nous vous invitons à nous contacter directement.



Durée

7.00 Heures 1 Jour

Effectif

De 8 à 10 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 300.00 €



Contactez-nous !

Marie VALIQUETTE
Responsable de la formation continue

Tél. : 0765188823
Mail : idf-formation@cnpf.fr